



Le projet professionnel de l'étudiant (PPE)

Les métiers en questions

Comment aider les étudiants à réfléchir à leur avenir et contribuer à réduire le taux d'échec à l'université ? Une des réponses est peut-être de les amener à s'interroger sur leur projet professionnel dès le début de leur cursus. Les confronter avec des métiers, des secteurs d'activité tout en les dotant d'une méthode d'investigation transférable à une décision d'orientation ultérieure, c'est le pari du PPE.

Retour aux sources

Au début des années quatre-vingt, l'université Claude-Bernard (Lyon 1), constatant l'absence de perspective professionnelle chez de nombreux étudiants, a mis en place un dispositif d'information qui cherchait tout d'abord à répondre à la question : le DEUG (Diplôme d'études universitaires générales) sciences, pour quoi faire ? Ce dispositif s'est progressivement étoffé et, sous l'impulsion de conseillers d'orientation intervenant à l'université et d'enseignants-tuteurs, il s'est étendu à tous les étudiants de première année. L'accueil a été favorable. À peu près à la même époque, au Canada, l'université de Laval innovait en organisant des ateliers sur "le métier d'étudiant" : comment s'organiser de manière efficace, comment améliorer ses méthodes de travail, gérer son stress... La rencontre des Lyonnais et des Québécois a abouti à fédérer l'approche centrée sur le projet, d'une part, et l'outillage expérimenté au Canada d'autre part. L'aide au projet personnel et l'amélioration des méthodes de travail ont, par interaction, des effets positifs sur l'implication de l'étudiant dans ses études. L'IUT (Institut universitaire de technologie) de Lyon 2 a expérimenté cette approche en 1990. Cette expérimentation, alimentée par des travaux nord-américains, a donné naissance à une méthode qui s'appuie sur trois grands principes. Le discours, l'exhortation, ne peuvent suffire, il faut faire vivre des expériences aux étudiants, les amener à expérimenter. Ensuite, il est important que l'étudiant puisse traiter cognitivement son expérience (sinon pourquoi la lui faire vivre ?) et il convient de lui donner des outils et une méthode d'analyse qui vont lui permettre de passer de la perception à la conceptualisation. Enfin, l'étudiant doit être amené à s'approprier son expérience afin qu'il lui trouve un sens, condition pour qu'elle soit intégrée à son développement. C'est ainsi qu'est né, il y a une vingtaine d'années, "le projet professionnel de l'étudiant". À la fin des années quatre-vingt-dix, plusieurs universités l'avaient mis en place. Et en 2004, l'université du Maine a introduit ce dispositif en sciences et technologies puis, à la rentrée 2007, aux étudiants de lettres / sciences humaines. C'est un module obligatoire, intégré au parcours de l'étudiant dès le premier semestre de la première année de licence.

Université du Maine

Le Mans [72]

Propos recueillis par M. Coupry
auprès de D. Grange, chargé de mission TIC
orientation, SAIO, rectorat

Le PPE en bref

Cinq travaux dirigés de deux heures.

1. Mise en place

- Présentation du module
- Choix individuel d'un thème de recherche.

2. Formation des groupes – Les représentations

Travail de groupes (deux à quatre étudiants ayant choisi un même métier ou une même catégorie professionnelle).

- Négociation pour parvenir à la formulation d'un thème d'étude commun.
- État individuel puis collectif des connaissances et des représentations sur le thème retenu.
- Présentation orale rapide (3 mn) au grand groupe.

Avant la séance suivante: recherche documentaire diversifiée sur le thème.

3. Préparation de l'interview des professionnels

- Travail des groupes et réflexion collective. Les outils à utiliser.

Avant le TD suivant, chaque étudiant doit réaliser au moins deux interviews de professionnels.

4. Préparation de la soutenance orale du groupe et du dossier personnel

- L'oral – l'essentiel: la nouvelle perception du thème par le groupe – rédaction d'un support visuel (poster) – organisation de la prise de parole.
- L'écrit – la consigne: à titre personnel, mettre en perspective les sources d'information, recenser les difficultés rencontrées, évaluer l'apport méthodologique du module, considérer l'actualité de son projet professionnel.

5. Les soutenances orales et la remise des dossiers

- Présentation par équipe (mais interventions individuelles) à l'aide d'un poster.
- Après chaque présentation, échanges avec le groupe entier et les animateurs.
- À chaud, double évaluation du PPE par les étudiants.

Un module pragmatique

Il s'agit de confronter les étudiants au monde professionnel dans une formule plus économique que le stage, avec l'objectif de mettre les études envisagées en perspective, d'amener ces nouveaux étudiants à s'interroger sur leur projet sans la contrainte d'une prise de décision et sans urgence. Ce module exige que l'étudiant soit encadré par des personnels formés avec la particularité d'inclure, sur la base du volontariat, plusieurs catégories de personnels: COP, enseignants-chercheurs, documentalistes... Le fait d'associer notamment des enseignants-chercheurs au projet présente plusieurs avantages non négligeables: tout d'abord, un impact renforcé de l'action auprès des jeunes, mais aussi la participation d'une catégorie particulièrement sensible à une démarche très proche, dans son esprit, de la méthode scientifique; enfin la découverte par tous de la complexité de l'orientation et de la richesse des environnements professionnels. Il a fallu toutefois, pour que cette coopération se mette en place, que le projet soit acceptable par les enseignants, en particulier que l'emprise sur leur budget-temps soit supportable. L'idée finalement retenue est de faire réaliser des interviews de professionnels par les étudiants, en apportant un soutien méthodologique lors de travaux dirigés, mais en plaçant ces interviews en dehors de l'emploi du temps des enseignants. L'exposé oral du travail et le compte rendu écrit rentrent, eux, dans le temps universitaire. Sans se substituer à d'éventuels stages, ce dispositif est un moyen économique de placer l'étudiant face à une réalité du monde du travail. Chaque groupe de vingt-cinq à trente étudiants est accompagné par un adulte – le COP ou un enseignant la plupart du temps – et le

module est composé de cinq travaux dirigés (TD) de deux heures.

Choisir un sujet d'investigation

Le premier TD – qui se déroule en amphithéâtre et regroupe tous les étudiants d'un même groupe de disciplines – commence par une explication de l'intérêt de la démarche et par la présentation du module lui-même (voir ci-dessus). Outre son organisation chronologique, l'objectif est posé: faire réfléchir les étudiants sur le milieu professionnel, les mettre en contact avec le monde du travail. Il s'agit de mettre une recherche documentaire – sur un métier ou un secteur – à l'épreuve de la rencontre avec plusieurs professionnels: un seul ne permet pas en effet de repérer les constantes, les invariants du métier. Suivant que l'on tombe sur un enthousiaste ou un aigri, l'évocation ne sera pas la même! Le PPE vise tout autre chose qu'une accumulation de documents sur le thème choisi. L'étudiant se trouve contraint à interroger, hiérarchiser, critiquer ces informations en les confrontant à la "vérité" de plusieurs professionnels. Il lui est aussi demandé de mettre en question ses propres représentations du monde professionnel en recourant à la comparaison des informations puisées à différentes sources et par une confrontation des points de vue, des opinions, de son groupe de travail. Après cette présentation, chaque étudiant doit faire le choix d'un thème de recherche sur un environnement professionnel, mais pas nécessairement dans son domaine d'étude. Le choix, laissé à l'entière liberté de l'étudiant, est toujours validé, sans commentaire, même quand il paraît un peu loufoque... Le seul qui ait jamais été récusé est "le métier de chômeur" (ce



n'est pas un métier!), proposé une seule fois... Les choix peuvent aussi bien se porter sur tout un secteur: "le secteur paramédical" que sur une problématique très personnelle: "je suis en sciences et j'envisage de devenir professeur des écoles", très précise ou très générale: "j'ai de l'intérêt pour les métiers de la police scientifique"... Les animateurs ont ensuite la charge de constituer des équipes de travail provisoires à peu près homogènes sur la base des vœux formulés par les étudiants. Chaque équipe comporte entre deux et quatre étudiants.

Fonder une équipe autour d'un thème négocié

Dès la seconde séquence, les vingt-cinq à trente étudiants – répartis selon leur groupe de TD habituel – sont accompagnés par l'animateur qui suivra ce groupe toute l'année: le COP ou un enseignant. Les étudiants doivent réaliser deux tâches successives. La première consiste, au sein de chaque équipe, en une négociation du thème définitif de recherche. Amener les étudiants à échanger, à débattre pour trouver un accord, est un des objectifs essentiels du PPE: chacun est contraint de reformuler son idée, de la défendre, d'en montrer l'intérêt, mais il doit aussi écouter les autres, les interroger pour connaître leurs points de vue. À l'issue de ce débat, ils formulent un sujet d'étude commun autour duquel l'équipe va se trouver mobilisée. La recherche d'un consensus oblige certains à faire des concessions, à reconnaître par exemple que le choix d'un des autres peut l'intéresser... Les choix des équipes sont variés: l'une se met d'accord sur un seul métier: la kinésithérapie, alors qu'une autre va faire un choix plus large: le secteur paramédical dans son entier. L'animateur n'intervient pas sur le fond, mais se montre très directif sur la forme: respect du temps, nécessité d'échanger et de s'accorder.

S'appuyer sur les représentations

À l'issue de cette première activité, par équipe, les étudiants font le bilan de leurs connaissances sur le thème qu'ils ont choisi ensemble. On leur demande d'écrire pêle-mêle tout ce qu'ils savent – croient savoir – sur le sujet, toutes les idées qui leur viennent. À l'issue de ce travail sur leurs représentations spontanées, un rapporteur va présenter au groupe, très brièvement, le thème choisi et comment ils en sont arrivés là. Dans un deuxième temps, il explique l'essentiel de ce que, collectivement, ils connaissent sur ce sujet. Chaque rapporteur n'a que trois ou quatre minutes (deux heures, c'est court). D'emblée, certains énoncent qu'ils ne connaissent pas grand-chose sur le sujet, que leurs sources – les séries télé, par exemple – ne sont pas très fiables. D'autres, au contraire, connaissent déjà très bien le sujet: un de leurs parents est professeur des écoles... Cette feuille sera précieusement conservée: chaque étudiant doit garder une trace personnelle de

cette recherche initiale qui figurera dans son dossier final. Pour le troisième TD, les étudiants doivent avoir effectué une recherche diversifiée sur le thème retenu par le groupe. Leur attention est attirée sur le fait que l'internet n'est qu'une ressource documentaire parmi d'autres et qu'elle ne dispense pas de prendre des informations auprès d'organismes spécialisés. Un rapide remue-méninges permet d'en établir une liste non exhaustive: syndicats professionnels, chambre de commerce, ANPE, APEC (agence pour l'emploi des cadres), CIO, centres universitaires de documentation, presse...

Amener les étudiants à échanger, à débattre pour trouver un accord, est un des objectifs essentiels du PPE

Préparer une interview de professionnel

Lors de la troisième séance, la première chose à faire est de vérifier que toutes les équipes ont bouclé leur recherche documentaire avant de se consacrer à la préparation de l'interview des professionnels. C'est un exercice totalement nouveau et, généralement, les étudiants sont assez inquiets. L'animateur va les rassurer en leur proposant un certain nombre d'outils, en les faisant réfléchir aux différents problèmes qu'ils auront à résoudre. Ce travail préparatoire comprend trois séquences distinctes. La première est une réflexion par équipe des conditions pour réaliser une bonne interview. La seconde consiste, devant le groupe entier, en une présentation par un rapporteur des conclusions de la réflexion de son équipe. Enfin, les points essentiels pour aborder la réalisation de l'interview sont listés au tableau par l'animateur. Quelles questions poser? La préparation des questions par l'équipe aboutit presque toujours à une liste linéaire. Ce constat amène le groupe à réfléchir sur ce qu'est une interview: un échange, dans lequel il faut que chacun soit réellement acteur. S'enfermer dans une série fermée et ordonnée de questions, c'est se priver de la possibilité de rebondir sur un propos du professionnel, de lui faire approfondir un point qui n'avait pas été envisagé mais qu'il introduit dans l'entretien... Le protocole général de l'interview encourage les étudiants à avoir des questions en tête – voire écrites pour les plus inquiets – mais à laisser la conversation se dérouler de la manière la plus spontanée, la plus naturelle possible. L'idée est plutôt d'arriver avec des thèmes, des points à aborder plutôt

qu'avec des questions déjà formulées et figées. Comment conserver une trace de ce qui est dit ? Ils ont le choix : enregistrement ou prise de notes... C'est à chacun de réfléchir à ce qui lui convient le mieux en pensant aussi à la gestion du temps. L'exploitation d'un enregistrement est en général beaucoup plus longue que celle d'une prise de notes... avec bien sûr une limite : le risque de perdre des informations.

Les professionnels : un monde pas toujours accessible

Pendant cette séance, on leur remet une lettre type, à en-tête de l'université, qu'ils peuvent utiliser pour prendre contact. L'animateur insiste aussi sur l'importance de la lettre de remerciement : un modèle à personnaliser leur est également proposé. Ces démarches surprennent beaucoup d'étudiants, pour qui le monde professionnel est un terrain jamais approché. Le contrat impose au moins deux interviews différentes par élève, pour qu'il puisse confronter plusieurs points de vue. Dans les quatre semaines qui séparent le troisième et le quatrième TD, les étudiants n'ont pas toujours le temps de rencontrer plusieurs profes-

“Le monde professionnel, c'est cela aussi, une gestion des urgences, du temps, bien différente de celle à laquelle ils ont été habitués.”

sionnels, parfois même, pas un seul. Tout dépend du secteur. Certaines fois, il n'y a aucun professionnel du secteur sur place et les déplacements ne sont pas toujours possibles pour des raisons financières ou par manque de temps. Les étudiants “pataugent”. Ils ne bénéficient pas d'aide, ni de consignes plus précises, sauf s'ils le demandent. Ils essuient des refus, pas toujours aimables... On leur impose des délais difficilement compatibles avec les exigences de l'université. Tout cela fait partie de l'apprentissage : le monde professionnel, c'est cela aussi, une gestion des urgences, du temps, bien différente de celle à laquelle ils ont été habitués. Généralement, ils réussissent à obtenir un entretien, plus difficilement deux. Dans les cas vraiment difficiles, on les incite à essayer de mener leur interview par téléphone : ainsi, un étudiant qui voulait travailler sur la logistique internationale a finalement interrogé un professionnel africain, pour partie par internet et pour le reste par téléphone.

À l'oral, une synthèse du groupe

La quatrième séance est consacrée à la préparation de la soutenance orale – qui aura lieu lors du cinquième TD – et du compte rendu écrit qui est remis au même moment. L'oral se fait par équipe, en six à huit minutes. Chacun doit intervenir. Cet exposé se fait avec l'aide d'un support visuel : une affiche, un poster. Le petit groupe doit donc se mettre d'accord sur le contenu de la présentation, les idées essentielles qu'il veut faire passer et aussi sur l'organisation de son poster. L'animateur insiste sur le fait que c'est un outil qui, pour jouer son rôle, doit être lisible par tous dans la salle. Le message doit donc être court, percutant et utile à l'exposé. Ces contraintes amènent les étudiants à discuter sur leur perception nouvelle du métier ou du secteur professionnel à partir des entretiens qu'ils ont vécus. Chacun arrive avec au moins une rencontre, parfois deux, et les visions des différents “témoins” ne sont pas toujours convergentes. Il faut donc faire des choix, faire émerger les constantes, les formuler... Les nouvelles représentations de chacun se trouvent ainsi confrontées entre elles, mais aussi avec les informations reçues des professionnels et ce qu'ils ont perçu de leur relation à leur travail, à leurs employés, leurs clients, leurs confrères... L'affiche sera utilisée ponctuellement pendant la présentation orale. Compte tenu du temps imparti, les membres du groupe doivent définir très précisément le rôle de chacun, le contenu et la durée de son intervention. Un savoir-faire qui pourra être précieux par la suite, dans les études, mais aussi dans la vie professionnelle. La présentation orale a lieu avec un cadrage très strict : pas question de dépasser la durée prévue. Cette contrainte est posée pour habituer les étudiants à présenter un travail en temps limité. Les autres groupes assistent à cet exposé et peuvent poser des questions. C'est une occasion de découvrir des champs professionnels pour lesquels, a priori, ils n'ont pas d'intérêt.

À l'écrit, rendre compte de son cheminement personnel

L'écrit consiste en un dossier personnel. Il ne s'agit pas du tout d'une monographie professionnelle. La consigne est de rendre compte de son expérience personnelle, de la manière dont chacun a vécu ce module : ce qui l'a étonné, dérangé, les difficultés rencontrées, comment il les a résolues ou contournées... L'étudiant doit aussi commenter la rencontre avec le ou les professionnels, dire comment il l'a vécue, comment il l'a préparée et comment elle s'est finalement déroulée, avec une évaluation sur cette interview : a-t-il réussi à obtenir les informations qu'il voulait ? à capter l'attention de son interlocuteur ? A-t-il découvert des choses qu'il ne cherchait pas ? Il lui est également demandé de comparer ses représentations initiales (mises à jour au cours du premier TD), les données de sa recherche documentaire et les informations recueillies auprès des professionnels inter-



Extraits de dossiers d'étudiants

Dans l'interview, j'ai préféré souligner le côté "envers du décor" du métier: étant donné que je quittais les bancs de l'école, on peut dire que c'était un emploi que je croyais connaître d'un point de vue extérieur. Ainsi, les parties significatives sont au niveau du temps personnel – dans la préparation des cours, la correction des copies, la conception du support du cours... – le déroulement des inspections, les problèmes liés à la discipline et les difficultés rencontrées dans la carrière d'un professeur. De plus, le professeur interviewé gagne 2300 euros par mois (c'est un professeur certifié au 8 ou 9^e échelon). [...]

Les documents ne renseignent pas en profondeur sur le métier d'enseignant et encore moins spécifiquement sur le métier de professeur de SVT. Les informations données sont sommaires: le parcours, les qualités requises et le salaire. Mais, en soi, ce n'est pas cela le métier de professeur de SVT. Ce sont les entretiens qui m'ont permis de le découvrir: le temps personnel consacré, la manière de préparer les cours, d'aborder les problèmes de discipline, les réelles difficultés du métier. C'est vraiment à cela qu'on peut s'attendre "sur le terrain" de notre futur métier.

Marion

[...] J'ai pris conscience aussi que l'enfant devait être acteur de ses apprentissages. En effet, avant d'avoir effectué mes différentes recherches, je pensais que l'enseignant apportait le savoir, les connaissances d'une façon magistrale. Or, j'ai découvert que l'enseignant est là pour aider l'élève à construire son savoir.

L'apport culturel par la littérature jeunesse, les arts visuels et musicaux, occupe aussi une place importante dans l'enseignement. Je me suis aperçue qu'il fallait être compétent dans de nombreux domaines et que la formation devait être riche et variée.

Conclusion

Grâce à ce dossier, je pense avoir de bonnes pistes pour me préparer au métier de professeur des écoles. Je souhaite, dès que possible, prendre des modules de préprofessionnalisation. Par la suite, j'opterai pour une licence pluridisciplinaire. Je passerai aussi mon Bafa¹ et l'AFPS² qui sont indispensables à ma future carrière...

Élisa

1. Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.
2. Attestation de formation aux premiers secours.

viewés. Et, pour finir, il doit préciser comment, au terme de ce module, il se positionne par rapport au métier ou au secteur choisi: s'agit-il d'une simple curiosité? A-t-il un projet en lien avec l'objet de son travail? A-t-il au contraire renoncé à son projet initial et pour quelles raisons? Cet écrit doit être subjectif mais argumenté. Son objet est d'abord la relation de l'étudiant au métier ou au secteur choisi, sur lequel il doit donner un point de vue critique, justifié par des éléments de son expérience (voir ci-dessus). Des annexes sont à joindre à cet écrit central: la feuille des représentations initiales de la première séance, les interviews sous la forme voulue (résumé par thèmes abordés, transcription complète, récit commenté...). Ils peuvent ajouter tous les documents rencontrés à un moment ou à l'autre de leur travail et qu'ils jugent importants ou ont envie de conserver. Cet écrit individuel doit être très personnel et se différencier du travail du groupe. C'est une évolution personnelle qui doit apparaître dans le dossier. Ce document, de cinq pages maximum sans les annexes, est remis à l'animateur lors du cinquième TD qui a lieu en décembre ou janvier. Pendant cette séance, l'animateur précise les indicateurs qui serviront à évaluer l'exposé oral et le compte rendu écrit. C'est lui qui évalue chaque étudiant par une note sur vingt: dix points pour la prestation orale, évaluée individuellement, et dix pour le dossier. Certains, qui satisfont à tous les critères énoncés, ont vingt. Parfois aussi, rarement, la note est suspendue. C'est que l'écrit n'a pas été rendu ou qu'il ne correspond pas au travail demandé. Dans ce cas, l'unité d'enseignement n'est donc pas validée et,

“Grâce à ce dossier, je pense avoir de bonnes pistes pour me préparer au métier de professeur des écoles.”

comme elle est obligatoire, l'étudiant devra la préparer à nouveau l'année suivante.

Ce qu'en pensent les étudiants

Ce module, intégré à une unité d'enseignement et de communication, est validé si l'étudiant a obtenu une note au moins égale à dix sur vingt. La validation s'accompagne de l'octroi d'un crédit européen, un ECTS¹, comme le prévoient les textes qui réglementent le système LMD (licence-master-doctorat). Les étudiants estiment que ce n'est pas cher payé, vu le temps et l'investissement que ce travail leur demande: dix heures de travaux dirigés, plus au moins dix heures de travail personnel, parfois beaucoup plus. La décision de ce "poids" du module a été prise par l'université du Maine. Elle est révisable: ce sera proposé par les responsables de cet enseignement. À l'issue des soutenances orales, une double évaluation du module est proposée aux étudiants. L'animateur demande aux volontaires de donner de façon rapide leur point de



Évaluation “à chaud” auprès des étudiants

Les étudiants se prononcent sur neuf critères. Pour les items 1 à 6, ils se positionnent par : pas du tout d'accord, pas d'accord, sans opinion, d'accord ou tout à fait d'accord.

Pour les trois derniers, par oui ou non.

Ce travail :

- m'a appris à aller chercher l'information
- m'a appris à prendre des contacts à l'extérieur
- m'a appris à découvrir des éléments concrets et vécus sur un secteur professionnel
- m'a permis d'échanger avec des étudiants ayant des centres d'intérêt proches du mien
- m'a appris à présenter de façon structurée les résultats d'un travail de terrain
- représente un investissement en temps de travail raisonnable dans le cadre du L1 - S1 de sciences

7: Ce travail a précisé mes projets :

OUI	59,2
NON	40,8

8: Ce travail a modifié mes projets :

OUI	16,8
NON	83,2

9: Ce travail me paraît :

UTILE	63,5
INUTILE	36,5

Extrait (en pourcentage) des résultats de l'évaluation 2006-2007 : PPE en sciences et technologie L1-S1

S'interroger sur son projet professionnel en découvrant les réalités des métiers possibles, c'est aussi et d'abord une occasion de s'interroger sur soi-même.

vue général sur le PPE. Il s'agit d'exprimer son ressenti, de préciser comment a été vécue cette méthode, les réactions aux différentes situations rencontrées. L'animateur prend des notes au fur et à mesure des remarques. Elles servent à prendre le pouls du groupe, à vérifier que la méthode a été comprise dans son ensemble et aussi à aider les nouveaux animateurs. La seconde évaluation est écrite, individuelle et anonyme : c'est une série de neuf questions précises (voir ci-dessus). Le taux de satisfaction est élevé : soixante-dix à quatre-vingt pour cent des étudiants jugent le

PPE intéressant. À ces deux évaluations à chaud s'ajoute la possibilité pour chaque étudiant – surtout s'il a un regard critique – de renvoyer à l'animateur, plus tard, des propositions d'améliorations. De fait, ceux qui prennent le temps de rédiger des suggestions après coup sont très peu nombreux : un ou deux par an. C'est une preuve supplémentaire que ce module leur donne satisfaction.

Un module fondateur

Les “effets” du module à moyenne ou longue échéance ne sont pas (encore) mesurés. C'est un souhait de l'équipe, mais évaluer l'impact du PPE sur la définition du projet, l'investissement dans les études supposerait de réaliser d'importantes enquêtes qualitatives auprès de tous les étudiants, charge considérable que les enseignants-chercheurs comme les conseillers d'orientation-psychologues, soit une dizaine de personnes, ne peuvent assumer. Un objectif plus facilement évaluable est peut-être l'acquisition de la méthode. On devrait pouvoir repérer son transfert dans une problématique ultérieure, une redéfinition de son projet par l'étudiant. En effet, la démarche – pas très coûteuse – est facilement transférable, d'autant plus que chaque étudiant a déjà la connaissance indirecte des démarches mises en œuvre par les autres jeunes du groupe de travaux dirigés. L'essentiel est que l'étudiant ait compris que la découverte d'un métier ou d'un secteur professionnel ne peut se faire sans une approche méthodique et sans la comparaison de “points de vue” sur cette profession ou ce secteur. La finalité n'est pas du tout de conseiller le jeune ni même de construire un projet bien ficelé. Elle est de lui faire sentir qu'aller à la rencontre d'une activité professionnelle, ce n'est pas seulement recueillir des informations sur le monde du travail, c'est aussi se questionner, réfléchir à ses aspirations profondes, à un mode de vie possible autant qu'acceptable. Placé en tout début de cursus universitaire – sur le premier semestre de la première année de licence –, c'est un module qui devrait aider l'étudiant à construire au mieux son parcours ultérieur, en lui offrant une possibilité d'infléchir et de conforter un projet souvent bien peu fondé ou d'y renoncer... C'est l'occasion de revenir sur ce qui n'est souvent qu'une vague idée, de l'interroger, de construire une réflexion, de rationaliser son choix ou de le faire évoluer. Sans doute serait-il aussi utile, voire indispensable, de donner un prolongement à cette démarche initiale. Car si s'interroger sur son projet professionnel en découvrant les réalités des métiers possibles, c'est aussi et d'abord une occasion de s'interroger sur soi-même, cette réflexion a besoin d'être nourrie, accompagnée... et peut-être pas uniquement en début de première année de licence... □

¹ ECTS: European Credit Transfert System, système de crédits capitalisables et transférables qui permet une reconnaissance européenne des acquis d'un étudiant.